



OCCASION DE PRÉSENTER UN WEBINAIRE À L'ACCP

L'ACCP accueille actuellement les candidatures d'éventuels présentateurs chevronnés pour sa série de webinaires en direct. La série a pour objectif d'offrir aux membres et aux autres personnes œuvrant dans le milieu du counseling des occasions de perfectionnement professionnel abordables et pratiques. Une consultation auprès de nos membres nous indique que les sujets suivants sont ceux qui suscitent particulièrement l'intérêt.

Voici certains des sujets proposés :

- ❖ Le counseling familial
- ❖ Bien-être et counseling
- ❖ Le counseling tout au cours de la vie
- ❖ Le counseling auprès de groupes
- ❖ Counseling, déontologie et aspects juridiques
- ❖ La diversité en counseling
- ❖ Le counseling auprès des enfants et de la jeunesse
- ❖ Spiritualité et counseling
- ❖ La supervision clinique
- ❖ L'orientation professionnelle

On s'attend d'un présentateur qu'il ou elle :

- ❖ soit un expert reconnu dans son domaine;
- ❖ ait une expression orale claire, dynamique et compatible avec les médias;
- ❖ soit capable de traiter du sujet avec enthousiasme et en citant des exemples pertinents;
- ❖ offre une présentation d'une durée de 45 à 50 minutes;
- ❖ réponde aux questions pendant environ 10 minutes;
- ❖ ait accès à un téléphone sur circuit filaire à domicile ou au travail.

Autres aspects importants :

- ❖ Versement d'honoraire de 250 \$ après la présentation du webinaire.
- ❖ Si le webinaire comporte plusieurs présentateurs, les honoraires seront répartis également entre ces derniers.
- ❖ Les webinaires sont présentés dans la langue (anglaise ou française) choisie par le présentateur.
- ❖ Les webinaires sont typiquement présentés les mercredis de 12 :00 à 13 :00 temps de l'Est. Cette horaire est flexible par rapport à l'horaire du présentateur.
- ❖ Les webinaires sont enregistrés, avec l'accord écrit du présentateur.
- ❖ Il n'y a aucun coût direct pour les présentateurs
- ❖ L'ACCP fournit un facilitateur comme point de contact, pour introduire le présentateur au public puis assister avec les aspects techniques du webinaire.
- ❖ L'ACCP chargera les participants un frais d'inscription pour couvrir les coûts de ce projet.
- ❖ Les participants recevront un crédit d'éducation permanente (CEC) pour la session d'une heure.

Pour faire en sorte que vous soyez considéré comme présentateur d'un webinaire avec l'ACCP, s.v.p. remplir une application pour présenter un webinaire de l'ACCP. Chaque section de la demande doit être complétée au moment de soumettre votre candidature. Si votre demande est acceptée, vous devrez signer une entente de présentation de webinaire et autorisation d'enregistrement (ce dernier selon votre choix). Outre des éléments compris dans la demande, les documents qui suivent seront requis en fonction des échéances de production fixées par l'ACCP :

- ❖ Un diaporama PowerPoint
- ❖ Une photographie numérique (gros plan) de chaque présentateur

Toute présentation et documentation sont l'objet d'une revue et soumises à l'approbation de l'ACCP.